



Lettre n° 14 du Conservatoire d'espaces naturels de Lozère - spécial "20 ans" - juin 2013

20 ans



en faveur
des milieux
naturels et de
la biodiversité



Glossaire

ALEPE : Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement

DDAF : Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (aujourd'hui DDT - Direction des territoires)

DIREN : Direction régionale de l'environnement (aujourd'hui DREAL - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)

INRA : Institut national de la recherche agronomique

LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement (outil financier européen pour l'environnement)

ONF : Office national des forêts

PNC : Parc national des Cévennes

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

20 ans déjà !

Il y a 20 ans que trois jeunes et impétueux naturalistes* se sont lancés dans l'aventure de la création, aux côtés de l'Alepe et sous l'aile bienveillante du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels, d'une nouvelle association de protection de l'environnement.

Les conservatoires travaillant souvent avec les collectivités, les élus départementaux ont été informés de la démarche en amont, puis sollicités car statutairement le Département dispose d'une place au conseil d'administration. Mais malgré nos efforts cette place est restée vacante.

La première action, avec le programme Life Grands Causses, a permis de mettre cette jeune structure sur les rails. Rapidement s'est présenté une opportunité d'achat de quelques parcelles sur le causse Méjean. Nous avons travaillé, préparant un solide dossier agri-environnemental : financement par notre fédération, partenariat avec un agriculteur, création d'un Groupement Foncier Agricole, concertation et rencontres avec les élus, la SAFER et les organismes agricoles pour présenter le projet... qui sera finalement balayé d'un revers de main !

Dépités (ô combien !) mais pas abattus, nous nous sommes attachés, à la faveur d'un plan national zones humides, à la protection des tourbières de Lozère. A

l'époque, le drainage était répandu dans les campagnes, et subventionné ! Nous avons trouvé à Lajo des tourbières à Bouleau nain (quasi uniques en France !), un maire volontaire pour préserver et mettre en valeur ce «trésor», des agriculteurs intéressés. Nous y avons réalisé un plan de gestion durable et un sentier de découverte qui reste aujourd'hui en Lozère un exemple de valorisation. Forts de cette réussite, nos actions sur les tourbières ont permis de lever le

Pourquoi à côté de l'Alepe, association déjà reconnue et très dynamique ? Parce que les conservatoires ont des missions et des moyens particuliers et leur propre réseau. Mais l'Alepe est bien présente au sein du Cen Lozère avec 2 postes d'administrateurs. Pourquoi en sus du conservatoire régional ? Parce que, entre Massif central et Méditerranée, une structure départementale se justifiait. Les liens avec le niveau régional sont d'ailleurs bien organisés et fonctionnent parfaitement.

tabou sur leur destruction, de parler de l'utilité de ces milieux naturels et de faire baisser considérablement la pression, même si, malheureusement, aujourd'hui celle-ci remonte. La prise en compte des zones humides et leur nécessaire préservation ont été une grande avancée dans la protection de la nature en Lozère.

Dans ce domaine, l'autre grande avancée a été la création, en 2004, du service Sagne 48, qui a permis de développer un vrai dialogue avec le monde agricole, souvent réticent aux idées de préservation de la biodiversité et peu habitué à travailler avec une association de protection de la nature.

À ce jour, ce sont 53 gestionnaires, dont une grande majorité d'agriculteurs, qui travaillent avec nous et voient en notre association un partenaire respectable et utile.

Avec le développement des actions (illustrées dans ce document), l'équipe des salariés s'est étoffée progressivement et c'est pour nous une certaine fierté que d'avoir créé des emplois stables au service de l'environnement. Elle travaille de façon harmonieuse avec les bénévoles, les partenaires locaux et institutionnels. Que tous soient ici chaleureusement remerciés !

Au chapitre des souhaits pour l'avenir, doit s'inscrire une plus grande adhésion des amoureux de la nature de Lozère. Nous avons toujours été surpris de leur faible implication dans notre association qui propose régulièrement des actions (chantiers de bénévoles) sur les sites qu'elle gère.

Et nous espérons que les élus du département prennent réellement conscience que notre exceptionnel patrimoine naturel est menacé, ici comme ailleurs, et qu'il doit être préservé à ce titre par la collectivité. L'émergence tardive d'une politique des espaces naturels sensibles (ENS), issue d'une longue gestation après que nous ayons réussi à faire inscrire le concept dans la charte départementale de l'environnement en 2003, est un signe encourageant.

Alors prêts pour 20 ans de plus ? C'est parti !

*Alain Lagrave, Président,
Xavier Pédel, Christophe Probst
et Jocelyn Fonderflick...
qui l'ont été.*

* Christine Lacoste, actuelle directrice, Jocelyn Fonderflick et Franck Duguépéroux.





1993-1995 :

des débuts
difficiles mais...
prometteurs



*L'Arctoptère cévenole,
criquet endémique des causses*



1993 : création du Conservatoire

Sur l'initiative d'une équipe de citoyens bénévoles, création du Conservatoire départemental des sites lozériens (CDSL) le 15 juillet 1993, après l'envoi d'un dossier d'intention à l'ensemble des Conseillers généraux du département. Association loi 1901, le CDSL "a pour objectifs la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel de la Lozère par tous les moyens à sa disposition. Il s'emploiera à développer la concertation entre tous les partenaires pour :

- assurer la pérennité des ressources naturelles, leurs valeurs culturelles et économiques ;
- participer à la prise de conscience de l'ensemble de la population du département sur la richesse de son patrimoine naturel et lui permettre de la mettre en valeur ;
- contribuer à créer une image de marque du patrimoine naturel lozérien."

Le programme LIFE Grands Causses

Le CDSL est partenaire du Parc national des Cévennes, maître d'ouvrage du programme pour les causses Méjean et Sauveterre. L'association participe ainsi à la coordination et à l'animation du programme, assure la maîtrise d'œuvre du volet "maîtrise foncière et gestion" et réalise différents travaux d'études et d'inventaires.

LIFE grands causses

UNE INITIATIVE COMPLÉMENTAIRE À LA POLITIQUE AGRI-ENVIRONNEMENTALE

L'instrument financier pour l'environnement (LIFE) a été créé pour contribuer au développement et à la mise en œuvre de la politique environnementale de l'Union européenne, par le financement de projets d'incitation et de démonstration (l'Etat français apporte 25 % des crédits). L'objectif majeur de ce programme d'actions à réaliser est de participer à la pérennisation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire (au regard des directives 79/409/CEE dite Oiseaux et 92/43/CEE dit Habitats).

Le champ géographique retenu est vaste, s'étendant dans deux régions (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) et cinq départements (Aveyron, Hérault, Gard, Lot et Lozère) sur une surface d'environ 200.000 hectares.

En Lozère, les causses de Sauveterre et Méjean ont une proportion boisée couvrant plus de moitié de leur superficie. Les actions prévues se dérouleront principalement sur le secteur dénudé des causses (partie orientale) et partiellement dans les gorges. Le "causse nu", doté d'une richesse et d'une diversité d'espaces conséquents mais menacés, fera l'objet d'études (diagnostic) et de mesures expérimentales (démonstration) afin de faire des propositions complémentaires (sensibilisation) susceptibles d'annuler l'appauvrissement écologique et la fermeture des paysages caussenards. Cette dernière évolution en progression constante (plus de 2.000 hectares colonisés depuis 80 sur le causse nu ; cf. Inventaire Forestier national) a pour origine des modifications d'utilisation de l'espace dont l'enrésinement est le plus frappant pour l'œil. La régénération naturelle et la colonisation des espèces ligneuses sont directement imputables au processus de déprise pastorale.

Cette dynamique végétale ne peut donc être inhibée par des actions ponctuelles (objet de ce programme) ; elle pourra l'être grâce à leur reproductibilité, mais surtout par l'effectivité d'opérations concertées et réelles sur le long terme qui reposent sur le maintien d'une agriculture extensive, néanmoins suffisante et garante de la qualité des productions (application des mesures agri-environnementales prévues dans les articles 21 à 24/CEE - ex-article 19 - et pilotées entre autres par la Chambre d'agriculture de Lozère ; programme LIFE développement durable à venir...).

L'état d'esprit des promoteurs de ce projet s'inscrit depuis sa conception dans un contexte où l'agriculteur doit être dans une situation économiquement viable, socialement durable et écologiquement responsable (J. Sachs, 88, L'écodéveloppement). En conséquence, les objectifs essentiels des actions qui seront développées en 95, peuvent se résumer à une contribution pour le maintien (la réhabilitation) d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire présents sur les causses de Lozère, ainsi qu'à la genèse d'un partenariat indispensable, d'une cohérence et d'une synergie entre tous les acteurs territorialement concernés. Prennent part directement au programme LIFE en Lozère : l'Association lozérienne d'étude et de protection de l'environnement (ALPE), le Fonds mondial pour la nature en France (WWF), le Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR), le Parc national des Cévennes (PNC) et le Conservatoire départemental des sites lozériens, association loi 1901 qui s'occupe plus particulièrement de la gestion d'espaces naturels grâce à la mise en œuvre d'outils utilisés avec succès par le réseau des conservatoires en France (l'acquisition, la location et la convention de gestion).

Pour de plus amples renseignements contactez au 06.45.19.97 ou 06.48.24.06.

Lozère Nouvelle, 9 septembre 1994

Cabrières, un projet trop ambitieux ?

En parallèle, le Conservatoire s'investit dans le projet d'acquisition et de gestion agri-environnementale de l'ancienne propriété agricole de Cabrières, sur le causse Méjean, mise en vente par la SAFER. Un partenariat est construit avec un couple d'éleveurs de brebis "Black face" en plein air intégral, installé à proximité mais en situation difficile du fait de surfaces en par-

cours insuffisantes. Les financements pour l'acquisition des 150 hectares de la propriété sont acquis en 1995 mais le conseil d'administration de la SAFER ne retiendra pas le projet et retirera finalement les terrains de la vente.

Un plan national d'action pour les zones humides

Le premier Plan national d'action de sauvegarde et de reconquête des zones humides est initié en 1995 suite aux conclusions de la mission d'évaluation des politiques publiques confiée au Préfet Bernard. Dans le même temps, le programme LIFE Tourbières de France est mis en œuvre par la Fédération des Conservatoires : en Lozère, l'équipe de bénévoles se mobilise autour du projet pilote de préservation et de valorisation des tourbières à Bouleau nain de la commune de Lajo.



Le Bouleau nain

*Connaître ; protéger
et gérer ; informer
et sensibiliser
constituent ses
missions fondatrices,
à l'instar de
l'ensemble du réseau
des Conservatoires.*



Une action pilote de gestion et de valorisation des tourbières

Le Conservatoire met en œuvre, avec la commune de Lajo et les gestionnaires des tourbières à Bouleau nain (éleveurs et ONF), une action d'envergure de gestion concertée, de préservation et de valorisation dans le cadre du programme LIFE Tourbières de France. Le projet réunit Agence de l'eau Adour-Garonne, DIREN, Région et Département. Les premières conventions de gestion sont signées en 1996 et le sentier de découverte est inauguré en 1998.



Réveil Lozère,
5 décembre 1996

Aujourd'hui, les tourbières de Lajo font partie du réseau Sagne 48 et sont le siège d'animations régulières ; les noms de Bouleau nain et Droséra désignent des gîtes et chambres d'hôtes du village... ou encore un fromage local !

Des partenariats qui se concrétisent

D'autres partenariats sont développés avec des acteurs locaux (éleveurs, propriétaires privés, PNC). Diverses opérations de gestion sont ainsi menées sur les différentes régions naturelles du département, dans le cadre de conventions :

- restauration d'une lavogne et réhabilitation de pelouses sèches calcaires sur le causse de Sauveterre,
- préservation d'une petite frange de ripisylve dans les gorges du Tarn,
- gestion et suivi de pelouses et zones humides sur l'Aubrac.

Le Conservatoire développe sa mission de connaissance et d'expertise scientifique

Le CDSL participe à différentes études sur le territoire du PNC (cartographie des formations végétales du causse Méjean ; étude Aigle royal...) et réalise la première étude typologique des zones humides de Margeride, en partenariat avec la DDAF, la DIREN et l'INRA.

À l'avant garde de Natura 2000

Le Conservatoire transmet en 1996 une proposition de sites Natura 2000 à la DIREN Languedoc-Roussillon. Les premières cartographies d'habitats d'intérêt communautaire en Lozère sont réalisées sur les massifs du mont Lozère et de l'Aigoual, pour l'ONF et le PNC.

L'implication du Conservatoire pour Natura 2000 en Lozère se poursuivra au cours des années avec diverses contributions à la définition et la mise en oeuvre des documents d'objectifs (diagnostics écologiques, définition de mesures de gestion, échanges techniques, animation de sorties d'information...).



Sur le mont Lozère

1996-1998 :

les premières actions de gestion



Toubarbe araignée





Connaître et faire connaître les zones humides pour assurer leur préservation

Le Conservatoire participe ou réalise les premiers inventaires de zones humides (mont Lozère et crêtes de la Margeride) et renforce sa connaissance de terrain.



Cette mission de connaissance va s'intensifier au fil des ans avec une implication dans la quasi-totalité des inventaires de zones humides du département : zones humides alcalines (2003-2004) ; zones humides du bassin lozérien de l'Allier (2004-2005), de l'Aubrac (2005) et de l'ouest de la Margeride (2012-2013). Une étude diachronique sur les zones humides de l'Aubrac sera également réalisée en 2008.

Une première expertise de zone humide est réalisée en 2001 à la demande de la DIREN, dans le cadre de projet de travaux agricoles sur tourbière.

Une nouvelle convention de gestion est signée avec un éleveur de Margeride qui s'engage pour la préservation de 2 tourbières sur son exploitation.

En parallèle, diverses actions d'information et de sensibilisation, ciblées sur les milieux humides, sont portées par l'association : animations, documents d'information, formations destinées aux gestionnaires et structures socio-professionnelles...

Le Conservatoire, contributeur d'études spécifiques sur la flore et les habitats naturels



Le Sabot de Vénus

1999 : première campagne de prospection des stations de Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus* L., 1753) dans les gorges du Tarn. Une nouvelle étude sera menée en 2008 pour contrôler l'état de conservation des stations initialement recensées.

Implication dans les démarches agri-environnementales

Le Conservatoire s'investit dans la mise en œuvre des Contrats Territoriaux d'Exploitation. Il apporte notamment son expérience pour améliorer les cahiers de charges des mesures. L'association contribue avec l'ALEPE et le Centre d'expérimentations pédagogiques de Florac à l'élaboration d'une méthodologie de diagnostic environnemental d'exploitation qui sera relayée à l'échelle régionale.

Le CDSL siègera à partir de 2007 en Commission départementale d'orientation agricole.

L'association

Le Conservatoire est agréé par arrêté préfectoral au titre de la protection de la nature et de l'environnement en 2000.

L'association compte 2 salariées en CDI à partir de 2001 ; la première lettre de liaison paraît la même année pour mieux faire connaître ses actions !



1ère lettre du CDSL

1999-2002 :

des compétences reconnues... et à faire connaître



Pâturage en zone humide



Natura 2000

Co-réalisation, avec l'ONF, du Document d'Objectifs du site "Montagne de la Margeride", premier site lozérien à intégrer le réseau Natura 2000.



Bilan des sites gérés au 31/12/2002 : 10 sites, 139 ha

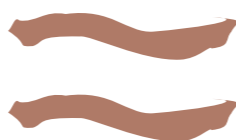


2003-2006 :

des actions pilotes pour les milieux naturels de Lozère



Le Crave à bec rouge, hôte de Camp de Rose



Des actions phares pour les zones humides

Loire nature : Le Conservatoire participe à la seconde phase de ce vaste programme de préservation des milieux remarquables sur l'ensemble du bassin de la Loire. Coordonné par la Fédération des Conservatoires et piloté en région par le Conservatoire du Languedoc-Roussillon, Loire nature porte, en Lozère, sur l'inventaire des zones humides du haut bassin versant de l'Allier et la définition de mesures de gestion de tourbières en forêt domaniale. Le CDSL travaille en étroite partenariat avec l'ONF durant cette phase du programme.

Création, en 2004, du service d'aide à la gestion des zones humides Sagne 48. Ce service constitue l'une des premières cellules d'assistance technique aux zones humides impulsées par l'Agence de l'eau

Adour-Garonne sur l'ensemble du bassin.

Suite à l'inventaire des zones humides de l'Aubrac et à la création de Sagne 48, une action-test est mise en œuvre sur ce territoire. Coordonnée par l'association Copage (fondée par la chambre d'agriculture), cette opération préfigure le futur programme Zones humides Aubrac et constitue une première action de gestion menée conjointement avec les structures professionnelles agricoles. Cinq contrats sont signés fin 2006 ; les zones humides correspondantes sont intégrées au réseau SAGNE 48.

Premier site du réseau SAGNE 48, la tourbière d'Auranchet fait l'objet en 2005 et 2006 d'une attention particulière, grâce au soutien et à la coordination des agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne.



Lozère Nouvelle, 3 novembre 2006

Quelques temps forts

2004 : le site de Camp de Rose, dans les gorges du Tarn, devient la première propriété conservatoire du département ! Ce site est acquis par le Conservatoire régional qui en confie la gestion au CDSL. Outre ses paysages grandioses, Camp de Rose abrite des milieux naturels et des espèces exceptionnelles.

Le Conservatoire se dote en 2004 d'un logo original, grâce à l'organisation d'un concours auquel ont participé 28 personnes de toute la France...



Lozère Nouvelle, 26 mars 2004



Bilan des sites gérés au 31/12/2006 :
16 sites, 394 ha





Développement de l'appui technique pour la gestion durable des zones humides

Bassin Adour-Garonne : développement des actions du service SAGNE 48 avec notamment l'appui à la mise en œuvre et à l'animation du programme "zones humides Aubrac". Le réseau SAGNE 48 s'étoffe avec 25 adhérents, 19 sites et 264 hectares fin 2010. Des sorties et formations sont régulièrement organisées sur le terrain, permettant de mieux faire connaître les zones humides et d'échanger de nombreuses informations avec les agriculteurs et le grand public.

Bassin Loire-Bretagne : initiation en 2010 d'un nouveau programme d'action dans le cadre du Plan Loire Grandeur nature. Après l'animation de réunions d'information en mairies, des partenariats avec des agriculteurs sont concrétisés dès la première année du programme. Des travaux de restauration sont engagés tandis que des fiches techniques destinées aux gestionnaires sont également éditées.

L'association

Avec 2 nouveaux salariés, l'équipe du Conservatoire se renforce !
Reconnaissance spécifique des Conservatoires dans la loi Grenelle I adoptée le 23/07/2009.



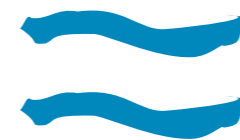
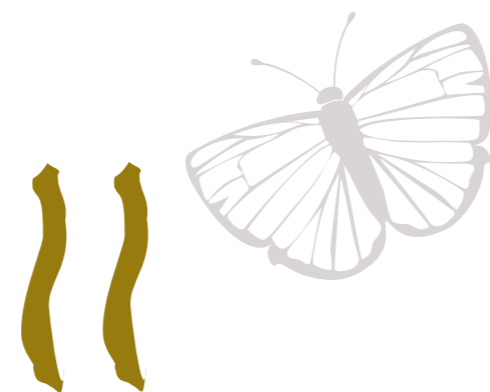
Fête de la nature au Buisson, mai 2009

2007-2010 :

la gestion partenariale en plein essor



Linaigrette



Plan d'action Gorges et Causses

Ce plan d'action a pour objectifs d'approfondir la connaissance sur les milieux naturels des gorges et des causses et de développer des partenariats locaux pour mettre en œuvre des mesures de gestion durable des milieux naturels. Deux conventions de gestion concernant 216 hectares sont signées début 2009. La restauration de plusieurs hectares de pelouses calcaires est envisagée avec un agriculteur du causse de Sauveterre mais la destruction par labour de pelouses sur la même exploitation provoque l'arrêt du projet.



La Borie

Études et accompagnement des politiques publiques

Diverses études sont menées durant cette période : cartographie des habitats naturels du PNC dans le cadre de son projet de charte ; actualisation des ZNIEFF en Lozère ; contribution à la mise en œuvre d'une méthode de suivi de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire...

En parallèle, le Conservatoire œuvre pour une meilleure prise en compte de l'environnement et de la biodiversité dans les politiques publiques en s'impliquant, dans la mesure de ses moyens, dans différentes instances (commissions locales de l'Eau, d'Orientation Agricole, Nature et Paysage, Natura 2000...).



Bilan des sites gérés au

31/12/2010 :
36 sites, 1307 ha



Des retours d'expériences variés

Avec plus de 640 hectares de zones humides sous convention, le Conservatoire confirme son expérience en matière de gestion et de restauration de ces milieux.

- un chantier de bénévoles permet en 2012 de tester la mise en place d'une pompe à museau pour abreuver un troupeau sur un site du réseau SAGNE 48. Cette technique, simple et assez ancienne, fait partie des alternatives à l'aménagement de points d'eau alimentés par drainage.

- 140 hectares de zones humides sont concernés par des travaux de restauration dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature.



Mise en place d'une pompe à museau sur l'Aubrac

La contribution du Conservatoire à la connaissance des richesses naturelles de Lozère

Sept nouvelles espèces sont découvertes dans le cadre de travaux de cartographies ou de prospections bénévoles (Colin Hostein).

L'Astragale danoise (*Astragalus danicus* Retz, 1783) et la Gesse de Bauhin (*Lathyrus bauhinii* Genty) sont de nouvelles espèces pour le département mais aussi pour le Massif central et la région Languedoc-Roussillon.

Jusqu'à présent signalées dans des départements limitrophes, la Baldélie fausse renoncule (*Baldellia ranunculoides* (L.) Parl.), la Renoncule à fleurs nodales (*Ranunculus nodiflorus* L.), la Wahlenbergie à feuilles de lierre (*Wahlenbergia hederacea* Reich.), le Vulpin fauve (*Alopecurus aequalis* Sobol.) ou encore la Pétasite officinale (*Petasites hybridus* (L.) P. Gaertn., B.Mey. & Scherb.) sont identifiées en Lozère.



La Gesse de Bauhin

2011-2013 :

le renforcement
des expériences
de gestion et
de restauration



Petasite officinale

Biodiversité et agriculture

L'association participe au programme inter-régional de maintien de la biodiversité des territoires ruraux du Massif central. En Lozère, une étude est conduite sous l'égide du Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon pour dresser un état des lieux écologique des prairies de fauches de l'Aubrac lozérien (végétation, état de conservation, entomofaune) en lien avec les systèmes d'exploitation et les pratiques agricoles.



L'association

Le réseau des Conservatoires regroupe au 01/01/2012 plus de 700 salariés, 8400 adhérents et 2500 sites. Une démarche d'harmonisation des noms et des logos est engagée par la Fédération des Conservatoires afin de renforcer leur image et leur lisibilité.

Lors de l'Assemblée générale du 31 mars 2012, le Conservatoire départemental des sites lozériens devient Conservatoire d'espaces naturels de Lozère et le logo du réseau, décliné avec le symbole de la Fritillaire pintade, est adopté.



Bilan des sites gérés au 31/12/2012 :

47 sites, 2036 ha
53 gestionnaires partenaires.





*Le Conservatoire d'espaces
naturels de Lozère a pour
objectif de contribuer, par une
gestion durable et concertée,
à la préservation
des milieux naturels.*



Connaître, Protéger et gérer, Informer et sensibiliser constituent ses missions fondatrices.

Le Conservatoire conduit ou participe à de nombreuses études et inventaires de milieux naturels.

A travers la maîtrise d'usage ou foncière (convention de gestion, bail, acquisition), le Conservatoire définit et met en oeuvre des mesures de gestion durable avec de nombreux partenaires. Il développe des missions d'appui technique auprès des gestionnaires de milieux naturels dans le cadre de différents programmes et anime notamment le service d'aide à la gestion des zones humides SAGNE 48, sur le bassin versant Adour Garonne du département. Début 2013, ce sont 53 gestionnaires qui travaillent avec le Conservatoire pour le suivi et la préservation de plus de 2000 hectares.

Le Conservatoire organise également diverses animations, sorties techniques ou encore des chantiers de bénévoles à l'attention du grand public ou des professionnels.

Association régie par la loi 1901, le Conservatoire est dirigé par un Conseil d'administration composé de 13 membres organisés en 4 collèges (membres individuels, associatifs, associés et de droit).



5 bis, impasse Félix Remise - 48000 Mende
Tél. 04 66 49 28 78
conservatoire@cen-lozere.org
www.cen-lozere.org

